



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-neuvième session**

Genève, 12-14 juin 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Atelier sur la qualité des données statistiques
relatives aux voies navigables intérieures****Atelier sur la qualité des données statistiques relatives
aux voies navigables intérieures****Note du secrétariat****I. Contexte**

1. La soixante-huitième session du Groupe de travail des statistiques des transports s'est ouverte sur un atelier d'une demi-journée consacré aux sources de données pour les statistiques ferroviaires. Quatre États membres et deux organisations internationales ont présenté leurs travaux, qui ont soulevé des discussions sur les nouvelles sources de données et leurs usages. Le secrétariat a rédigé un compte rendu de l'atelier, disponible sur le site Web de la CEE¹.

2. Le Groupe de travail s'est félicité de l'organisation de cet atelier et a décidé de renouveler l'expérience. Plusieurs thèmes ont été proposés en vue de la soixante-neuvième session, notamment les incidences de tous les modes de transport sur l'environnement et la sécurité, les statistiques sur la sécurité routière ou ferroviaire et les statistiques sur les voies navigables intérieures. En concertation avec la Présidente et le Vice-Président du Groupe de travail, le thème des statistiques sur les voies navigables intérieures a été retenu.

II. Objet de l'atelier

3. Cet atelier a pour objet d'échanger des renseignements sur la manière dont les données statistiques relatives aux voies navigables intérieures sont collectées et/ou calculées. Les participants sont invités à rendre compte de leur expérience dans ce domaine et à formuler des observations sur les méthodes employées dans d'autres pays. Les pratiques optimales et les domaines à améliorer dans les différents pays pourraient aussi être examinés à cette occasion.

¹ www.unece.org/fileadmin/DAM/trans/doc/2017/sc2/Workshop_on_Rail_Statistics_article.pdf.



4. L'atelier pourrait porter sur la collecte des données relatives au transport par voies navigables intérieures dans le contexte de l'intermodalité. Les efforts récemment déployés en vue d'améliorer la performance environnementale des transports se sont concentrés sur la réorientation des flux de marchandises vers le transport ferroviaire ou fluvial, lorsque ces solutions sont possibles. À cet égard, il est essentiel de disposer de données adaptées, qui permettent aux utilisateurs de mesurer les évolutions en la matière et de déterminer les prochaines pistes de développement du transfert modal.

III. Points de discussion proposés

5. Le Groupe de travail se rappellera sans doute que la CEE diffuse actuellement des données sur les infrastructures, les flottes et le trafic (en tonnes et en tonnes-kilomètres) des voies navigables intérieures. L'atelier pourrait se pencher sur la collecte de données dans des domaines qui ne font pas encore l'objet de statistiques, comme :

- La sécurité des voies navigables intérieures ;
- Le transport intermodal ;
- La consommation d'énergie, l'emploi et la performance économique ;
- Le trafic porte à porte ;
- Le transport de voyageurs par voies navigables intérieures.

6. Parmi les points soulevés par les participants, le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner les questions ci-après, qui ont trait aux sources de données des statistiques sur les voies navigables intérieures :

- Quelles sont les principales difficultés auxquelles les organismes de statistique sont confrontés dans la collecte de statistiques sur les voies navigables intérieures ? Comment les organismes de statistique peuvent-ils résoudre ou contourner ces difficultés ?
- Quels sont les accords passés avec les sociétés de transports fluviaux, les autorités portuaires et les sociétés de gestion des voies navigables (des secteurs privé et public) pour échanger des données sur les infrastructures, les renseignements relatifs aux navires et le trafic fluvial ?
- Comment les enquêtes sont-elles mises à profit dans la collecte de données ? Relèvent-elles d'une obligation juridique ou sont-elles le fruit d'une démarche volontaire ?
- Les États membres ont-ils une politique de promotion du transport de marchandises par voies navigables intérieures aux dépens des autres modes de transport ? Comment ses effets sont-ils mesurés ?
- Quelles sont les dispositions prises pour tenir compte des incertitudes relatives à la mesure des transports de voyageurs et de marchandises (exprimés en voyageurs-kilomètres et en tonnes-kilomètres, par exemple) ?
- Quelles sont les nouvelles méthodes d'imputation des données ? L'atelier peut par exemple étudier l'utilisation des sources de données administratives, comme les systèmes d'identification automatiques, pour déterminer l'itinéraire suivi par les navires.

IV. Travaux futurs

7. Le Groupe de travail est invité à proposer d'autres travaux à entreprendre à l'avenir sur les sources de données des statistiques sur les voies navigables intérieures et à convenir du thème d'un atelier analogue à organiser à l'occasion de sa soixante-dixième session. Celui-ci pourrait, par exemple, porter sur les sources de données relatives à un autre mode de transport, comme la route. L'autre possibilité serait que le Groupe de travail s'oriente vers des aspects méthodologiques particuliers ou sur des questions plus vastes ayant une incidence sur la collecte des statistiques des transports. Le secrétariat recevra avec intérêt toute suggestion sur les moyens d'améliorer l'organisation des prochains ateliers.

